

Publié le 22 mai 2023

Nouvelle Aquitaine Croissance Tourisme, une Sem régionale pour aider les entreprises à se développer

Nouvelle Aquitaine Croissance Tourisme a vu le jour le 26 septembre 2022. Présidée par Michel Durrieu, conseiller régional, elle vise à accompagner les entreprises touristiques, sous forme de prise de participation ou de portage temporaire de l'immobilier sur des montants compris entre 500 000 € et 3 M€ ...



Dans le tourisme comme ailleurs, investir est vital pour une entreprise. Car, pour devancer l'avenir, un hôtel, un équipement socio-culturel, un site de visites ou de loisirs, doivent pouvoir améliorer leurs infrastructures pour envisager de franchir un cap de développement. Pour les TPE/PME du secteur, il faut **avoir la capacité de repositionner l'offre en adéquation avec les nouvelles attentes des visiteurs afin de répondre aux enjeux climatiques, géopolitiques et sanitaires**. Elles doivent aussi respecter des réglementations de plus en plus restrictives et contrôlées. Or, souvent, le chemin est tracé mais les moyens (financiers) pour y parvenir manquent. C'est justement pour franchir ce gué que la [Sem régionale Nouvelle Aquitaine Croissance Tourisme \(NACT\)](#) a été créée. A terme dotée de 16,5 millions d'euros de fonds propres (8,4 millions apportés par la Région, qui est actionnaire majoritaire, 7,5 millions par la Banque des territoires, 600 000 € par la Caisse d'épargne, le Crédit Mutuel Arkéa et le Crédit agricole), **la Sem prévoit d'injecter 30 millions d'euros sur les cinq premières années d'exercice avec un effet multiplicateur permettant d'impulser entre 200 à 300 millions d'investissements dans les entreprises de la filière**. « Nous visons les entreprises de moins de 50 salariés implantées en

Nouvelle-Aquitaine et porteuses d'un projet structurant de développement et de transition, pour des accompagnements allant de 500 000 € à 3 millions d'euros intégrant un investissement dans l'immobilier », affirme Michel Durrieu. Une attention particulière sera accordée aux projets situés dans des destinations rurales.

Prise de participation ou acquisitions temporaires d'actifs

Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme interviendra de deux façons : soit en prenant une participation de 45 % maximum dans les sociétés immobilières contrôlées par les entreprises touristiques ayant des projets d'investissement; soit en faisant des acquisitions temporaires d'actifs immobiliers touristiques pour en confier l'exploitation à un opérateur dans le cadre par exemple d'un projet de reprise-transmission. « L'accompagnement des entreprises est dans l'ADN de la région mais, **étonnamment, le secteur du tourisme n'était aidé que par de la subvention.** C'est pourtant un secteur important, avec 20 000 entreprises, 140 000 emplois et 9 points du PIB régional. Nous souhaitons donner une capacité d'adaptation et de financement aux acteurs de la filière confrontés à de nombreux défis, notamment ceux liés à la transition écologique et aux tensions sur le marché de la main-d'œuvre », poursuit l' élu. **80 % des entreprises régionales de ce secteur sont à ranger dans la catégorie des petites entreprises, souvent familiales.** « Dans ce secteur, pour résister, il faut investir. Et souvent ces entreprises n'ont pas de fonds propres, les banques vont leur réclamer des garanties qu'elles ne peuvent leur accorder. Elles risquent de disparaître, c'est regrettable, alors qu'elles sont indispensables pour notre économie et notre équilibre territorial».

« Si on les aide, c'est que l'on sait que ça va marcher... »

La Sem a été constituée en septembre 2022. **La première séquence opérationnelle a été de mailler un réseau de près de 500 professionnels qui ont été associés à la démarche.** Ces têtes de réseaux touristiques, bancaires et territoriales ont été alertées sur les opportunités proposées par Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme. Grâce à ce maillage, « **nous avons déjà recueilli soixante-quinze intentions de projets. La plupart ne sont pas encore mûrs, ou doivent être réorientés. Nous espérons, pour avancer, valider 2 à 3 d'entre eux avant le mois de juin** ». Il s'agit là d'une approche complémentaire à d'autres dispositifs d'intervention de la région Nouvelle Aquitaine. « Dès le départ, nous fixons le cadre d'un possible rachat de nos parts par le porteur de projet, dès lors qu'il atteint les résultats et les objectifs fixés », explique Michel Durrieu. « Si on les aide, c'est parce que l'on sait que ça va marcher... », ajoute-t-il. Car en amont, en effet, un comité d'orientation stratégique (COS) a établi une feuille de route qui mesure l'adéquation entre les besoins de la filière touristique et les cibles d'intervention de NACT et un comité technique, rassemblant les experts des actionnaires, analyse et émet des avis avant que le conseil d'administration ne statue. « Cette double analyse des dossiers limite de fait le risque de se tromper » conclut Michel Durrieu. La Sem NACT entend rapidement montrer la pertinence de sa

démarche. **Un bilan sera fait à mi-chemin pour voir si ce fonds régional mérite d'être dopé encore plus.**

La Sem NACT est la première foncière dédiée spécifiquement au secteur du tourisme. D'autres Sem foncières régionales consacrent une partie de leur activité à l'accompagnement et au repositionnement de l'offre touristique de leur territoire. C'est notamment le cas de la [Sem Solutions & co des Pays de la Loire](#) et de [IDF Tourisme & territoires](#), filiale de la **Sem Ile-de-France Investissements et Territoires**.

Par Stéphane MENU